

Qu Xing*

***LA CHINE : QUEL VOISINAGE COMPLIQUÉ
ET COMMENT Y FAIRE FACE***

Élément central d'une région aux enjeux géopolitiques les plus complexes du monde, la Chine partage ses frontières avec de nombreux pays. Ces zones transfrontalières, où se mélangent diverses ethnies, se caractérisent par des conditions géographiques délicates. Historiquement, alors qu'elle avait acquis le statut de grande puissance sous la dynastie des Qing, la Chine s'est progressivement muée en un pays semi-féodal et semi-colonial sous les assauts répétés des puissances occidentales basées dans les pays limitrophes. Celles-ci ont créé des colonies et sphères d'influence qui furent par la suite, pour la Chine et ses voisins, sources d'innombrables problèmes. La République de Chine (1911-1949) ne fut qu'une succession de gouvernements de différents bords tous placés sous l'emprise des puissances occidentales, avec lesquelles ne pouvait être envisagée de discussion d'égal à égal. Pas un seul kilomètre des frontières léguées par l'ancien régime à la Chine nouvelle n'est clairement défini ou ne fait l'objet d'un différend, quel qu'il soit. Pendant la guerre froide, la Chine fut une nouvelle fois une ligne de front entre l'Est et l'Ouest. Les États-Unis, afin d'« endiguer » le bloc de l'Est, mirent en place un système d'alliances militaires tout autour de cet ennemi imaginaire qu'était la Chine, ce qui compliqua encore davantage la situation régionale.

Il incombe par conséquent à la diplomatie de la Chine nouvelle de créer un environnement régional pacifique, stable et de promouvoir des relations amicales et de bon voisinage, en vue de réunir les conditions essentielles au développement économique du pays. Il s'agit là d'un enjeu fondamental pour le renouveau de la nation chinoise et d'une priorité de la diplomatie de la Chine. À cette fin, le gouvernement chinois a emprunté deux voies :

* Le Professeur QU Xing est Président de *China Institute of International Studies*. Il a été vice-président de l'Institut de Diplomatie de Chine puis Ministre plénipotentiaire de l'Ambassade de Chine en France. Il est également vice-président de *China National Association of International Studies*.

militaire et diplomatique. Pour ce qui est de la première, la guerre de résistance contre l'agression américaine et de soutien à la RDPC, les guerres de résistance contre les agressions française puis américaine et de soutien au Vietnam eurent toutes trois pour objectif prioritaire de chasser les forces hostiles des frontières de la Chine. Les ripostes menées en état de légitime défense par la Chine contre l'ex-Union soviétique, l'Inde et le Vietnam ont clairement illustré la détermination et les capacités de la Chine quant à la défense de sa pleine souveraineté et de l'intégrité de son territoire. Pour ce qui concerne la voie diplomatique, le gouvernement chinois demeure fidèle aux principes de négociation pacifique et de compréhension et bénéfices mutuels dans le règlement des problèmes légués par l'histoire. C'est guidée par cette notion de paix que, dans les années 1960, la Chine a pu parfaitement régler ses problèmes de frontières avec, entre autres, la Birmanie, la Mongolie, le Pakistan, l'Afghanistan et le Népal, ainsi que le problème de double nationalité des ressortissants chinois qui se posait avec l'Indonésie et d'autres pays. Si la Chine, dans certains cas, a été contrainte de riposter en état de légitime défense, son objectif a toujours été de créer les conditions favorables à un règlement des différends par voie de négociation. Pour ce qui concerne la Chine et l'ex-Union soviétique, il y a certes eu des conflits armés, mais les deux pays sont finalement parvenus à régler leur différend territorial par la négociation. De même, si la Chine a eu recours à la force militaire contre le Vietnam, c'est par la négociation que les deux parties ont délimité les frontières maritimes dans la baie de Beibu ainsi que les frontières continentales. La « stabilité et la paix avec les voisins de quatre côtés » du pays, souhaitées par Zhou Enlai, sont pour l'essentiel acquises.

Certains problèmes régionaux demeurent néanmoins. Les négociations portant sur le tracé de la frontière entre la Chine et l'Inde restent sans résultat et les conséquences de la guerre froide sont encore très perceptibles dans la péninsule coréenne. Depuis les années 1980, les techniques de reconnaissance et d'exploitation des ressources sous-marines se sont grandement améliorées et le droit maritime international a évolué. Ces facteurs ont entraîné l'apparition de litiges relatifs à la délimitation du plateau continental et des zones économiques exclusives entre la Chine et ses voisins possédant une façade maritime. Les grandes puissances extérieures à la région, en envenimant sciemment la situation, ont rendu plus difficile le règlement des différends entre les pays concernés par voie de négociation pacifique. Dans ce contexte délicat, la sagesse de la diplomatie chinoise est soumise à rude épreuve. Elle doit en effet trouver un point d'équilibre entre, d'une part, le respect du principe fondamental de règlement des différends par voie de négociation et de consultation et, d'autre part, la préservation de l'intégrité de son territoire et de sa pleine souveraineté.

En termes de concepts, les dirigeants chinois ont formulé, au cours de ces dernières années, de nombreuses pensées et opinions innovantes. La diplomatie chinoise se doit ainsi de redoubler d'efforts pour établir et maintenir un « quadruple environnement » : « un environnement régional régi par les principes d'amitié et de bon voisinage, un environnement international pacifique et stable, un environnement de coopération basée sur l'égalité et les avantages mutuels, et un environnement d'opinions publiques objectives et bienveillantes ». Parallèlement, les quatre piliers de l'architecture diplomatique chinoise ont également été définis : « les relations régionales comme priorités », « les relations avec les grandes puissances comme éléments clés, les relations avec les pays en développement comme fondements, les relations multilatérales comme cadre privilégié de l'action diplomatique ». Ces concepts définissent clairement la stratégie soutenant la « diplomatie du pourtour » de la Chine.

Pour ce qui concerne les îles litigieuses situées en mer de Chine orientale et mer de Chine méridionale, le gouvernement chinois maintient fermement le fondement de sa position, à savoir la « souveraineté de la Chine sur ces îles ». Néanmoins, en attendant que les conditions du règlement définitif de ces litiges soient réunies, et pour éviter dans un avenir proche, que d'éventuels conflits ne portent atteinte à l'environnement actuel propice à la modernisation de la Chine, les dirigeants chinois ont suggéré de « mettre de côté les différends pour une exploitation commune ». La concrétisation de cette initiative politique a tout d'abord donné lieu, en 2002, à la signature par la Chine et les pays membres de l'ASEAN de la « Déclaration sur la conduite des parties prenantes en mer de Chine méridionale », puis à la signature, en 2005, de l'« Accord tripartite de travail commun sur les séismes sous-marins dans la zone agréée en mer de Chine méridionale » entre les compagnies pétrolières chinoise, philippine et vietnamienne, et enfin à la signature, en 2008, de deux ententes entre la Chine et le Japon : « Entente sino-japonaise sur l'exploitation conjointe de la mer de Chine orientale » et « Entente sur la participation des personnes morales japonaises à l'exploitation du champ pétrolier et gazier Chunxiao conformément aux lois chinoises ». En raison du temps relativement long que prend le règlement définitif de certains dossiers, l'apparition de litiges, voire même d'après conflits, est inévitable. La proposition politique suggérant de « mettre de côté les différends pour une exploitation commune » constitue de ce fait la seule solution gagnant-gagnant.

Pour des raisons historiques et à cause de la propagande du monde occidental, les pays de l'Asie du Sud-Est nourrissent une certaine inquiétude à l'égard de la Chine qui, selon eux, pourrait profiter de sa montée en puissance rapide sur les plans économiques et militaires pour

opprimer les pays faibles qui l'entourent. Afin de dissiper leur inquiétude, la Chine s'est appuyée sur les « cinq principes de coexistence pacifique » et sur la philosophie de la « recherche des points communs par-delà les divergences » adoptés depuis longtemps, pour formuler, notamment à l'égard des pays d'Asie du Sud-Est, le concept de « bon voisinage et partenariat avec les voisins » et le nouveau concept de sécurité caractérisé par « la confiance mutuelle, le gain réciproque, l'égalité et la coordination ». Ces deux principes illustrent la mentalité et la culture traditionnelles chinoises qui privilégient la « bienveillance envers les voisins » et « l'harmonie avec tous les pays ». En cela, ils s'opposent clairement à la politique de la canonnière basée sur la « dissuasion », l'« endiguement » et les « alliances militaires », pratiquée actuellement par certains pays.

En matière institutionnelle, des dispositifs de coopération ont été créés pour concrétiser ces nouveaux concepts politiques proposés par la Chine. Au sud du pays, le dialogue entre la Chine et l'ASEAN (10+1) s'est perpétué régulièrement pendant 19 ans. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange Chine-ASEAN en janvier dernier, les deux parties ont bénéficié de rendements économiques et sociaux élevés, illustration parfaite du concept chinois de « bonne entente, paix durable et prospérité partagée avec les pays voisins ». Au nord, la Chine a non seulement réglé les différends frontaliers qui persistaient depuis l'époque de l'ex-Union soviétique avec quatre pays voisins dont la Russie, mais elle a également réussi à transformer les mécanismes de négociation frontalière en « Organisation de la coopération de Shanghai ». Garantie institutionnelle du bon voisinage et de l'amitié envers les pays voisins du nord, elle permet également aux parties prenantes de coopérer étroitement dans la lutte contre les « trois fléaux » que sont le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme. À l'Est, la Chine continue à approfondir ses relations d'amitié traditionnelles avec la RPDC, et entend par ailleurs renforcer le mécanisme de rencontres régulières entre les dirigeants chinois, japonais et de la République de Corée, mis sur pied il y a 11 ans, depuis la création du cadre « 10 + 3 ». Jouant un rôle particulier dans la préservation de la paix et de la stabilité de la péninsule coréenne, la Chine, en promouvant les « pourparlers à six », est à la recherche, depuis toujours, d'une solution pacifique par voie de négociation diplomatique dans le dossier nucléaire de la RPDC. En 2010, l'affaire du « Cheonan » a éclaté dans des eaux disputées entre la RPDC et la République de Corée. En raison de la divergence d'opinions manifestée par les deux pays concernés et la communauté internationale quant à l'attribution de la responsabilité de cet incident, la Chine a coopéré étroitement avec les principaux pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU pour que celui-ci adopte une déclaration prenant en compte les préoccupations de toutes les parties concernées et que cet incident soit clos

pacifiquement. De même, après l'incident de « tirs d'obus sur l'île Yeonpyeong », la Chine a entrepris une « diplomatie de la navette » entre les États-Unis, la Russie, le Japon et les deux Corées, appelant à plusieurs reprises les différentes parties à la paix, au sang-froid et à la retenue. La péninsule coréenne, au bord de la guerre, a finalement vu un apaisement des tensions. À l'ouest de la Chine, depuis la riposte en état de légitime défense lancée contre l'Inde en 1962, les frontières sino-indiennes sont restées stables pendant un demi-siècle. En 2003, les deux pays ont créé un mécanisme de rencontre entre des représentants spéciaux chargés des questions frontalières. Après treize rencontres, l'« Accord sur les principes directeurs politiques pour la question frontalière sino-indienne » a été signé.

La philosophie diplomatique de Zhou Enlai s'articule autour d'une idée représentative de la sagesse chinoise : « Faire ce qui est possible, ne s'arrêter que lorsqu'on y est contraint ». Le règlement des problèmes légués par l'histoire entre la Chine et ses voisins dépend de la mise en œuvre de cette sagesse. Il faut résoudre les problèmes qui peuvent l'être et éviter de perdre le contrôle en ce qui concerne ceux qui n'ont pas encore trouvé de solution. Cela explique comment la Chine a réussi à nouer toutes sortes de partenariats avec ses voisins malgré la complexité de son pourtour et la persistance de certains problèmes, voire tensions, avec les pays limitrophes. Aujourd'hui, la Chine peut se féliciter d'avoir globalement établi des relations amicales, pacifiques et stables avec les pays voisins. La diplomatie chinoise a permis l'émergence d'un environnement régional propice au développement fulgurant du pays.

La qualité de l'environnement régional revêt en effet une signification extrêmement importante pour la Chine, bien décidée à saisir les opportunités de développement se présentant au cours des deux premières décennies du XXI^e siècle. La première décennie a vu le PIB de la Chine quasiment quadrupler, propulsant le pays du 6^e au 2^e rang économique mondial. Si ce dynamisme persiste, nous pouvons imaginer la puissance générale de la Chine et le niveau de vie de sa population d'ici dix ou vingt ans.

Il importe de rappeler ce que soulignait en son temps Deng Xiaoping, à savoir que « le développement prime sur tout le reste » ! Le développement permet un règlement plus aisé des problèmes, quels qu'ils soient. Sans développement, nous ne pouvons rien accomplir. Actuellement, la mission fondamentale de la diplomatie chinoise est de favoriser le meilleur climat politique possible, afin de préserver et de prolonger la période d'opportunités de développement la plus riche qu'ait jamais connue la Chine.

Texte traduit du chinois par Zhong Zhenyu.